Bulletin d'inscription

1e EDITION

Trail des Mille Collines Rwanda
du 13 au 22 octobre 2027 - par étapes

A retourner à Alain Gestin Organisation
La Coellée - 22270 Saint Rieul - FRANCE
Contact : Alain Tél. +33 (0)7 88 49 34 95 - mail : a.gestin@orange.fr

TARIFS INSCRIPTION	
FORMULE 1	FORMULE 2
Prix hors avion du 13 au 20 octobre 2027 ❒ 2340 €	Prix hors avion du 13 au 22 octobre 2027 + SAFARI ❒ 3100 €
• 1er versement à l'inscription : 340 € • 2ème versement à 30 jours : 1000 € • 3ème versement à 60 jours : 1000 €	• 1er versement à l'inscription : 1100 € • 2ème versement à 30 jours : 1000 € • 3ème versement à 60 jours : 1000 €
Hors assurance rapatriement et annulation Fournir les justificatifs à l'organisation de l'Assurance avant le 1er septembre 2027	
Concernant votre billet d'avion, nous pouvons vous orienter vers notre agence partenaire pour obtenir les meilleures conditions ❒ Cochez ici pour les infos sur le prix du billet d'avion (entre 500€ et 700€ suivant la ville de départ : Paris, Lyon, Marseille, Nantes)	
❒ COUREUR ❒ MARCHEUR ❒ Remise 200€ par participant sur la base de 3 engagés sur le même bulletin d'engagement avant le 30 janvier 2027	

*Cochez l'option de votre choix

1 NOM ..... Prénom .....
Adresse .....
CPostal /Ville..... Pays.....
Téléphone..... Profession .....
Date de naissance ..... Sexe ❑ M ❑ F
E-mail : ..... ❑ Coureur ❑ Accompagnateur
Passeport n° ..... Expire le .....

Photo

2 NOM ..... Prénom .....
Adresse .....
CPostal /Ville..... Pays.....
Téléphone..... Profession .....
Date de naissance ..... Sexe ❑ M ❑ F
E-mail : ..... ❑ Coureur ❑ Accompagnateur
Passeport n° ..... Expire le .....

Photo

3 NOM ..... Prénom .....
Adresse .....
CPostal /Ville..... Pays.....
Téléphone..... Profession .....
Date de naissance ..... Sexe ❑ M ❑ F
E-mail : ..... ❑ Coureur ❑ Accompagnateur
Passeport n° ..... Expire le .....

Photo

RÉFÉRENCES BANQUE POUR COUREURS DÉSIRANT RÉGLER PAR VIREMENT

Bank details : Crédit Agricole Loire Atlantique - Vendée

❑ IBAN international : FR76.1470.6000.0228.0308.6400.040
SWIFT : AGRIFRPP847

❑ Chèque à l'ordre d'Alain Gestin Organisation

Conditions générales de vente

ARTICLE 1 :

Organisation
Alain Gestin Organisation Event International organise le Trail des 1000 collines au Rwanda du 13 au 22 octobre 2027 par étapes ouvert aux coureurs et marcheurs.

Descriptions générales
La Trail des 1000 collines est une **course à pied ouvert aux marcheurs et coureurs sur 5 jours** avec bivouac et hébergement en lodge. Nous avons également des journées dédiées à des actions solidaires pour les enfants des écoles, les paysans dans les zones traversées ainsi que les pêcheurs sur le lac Kivu. La durée du séjour est de 8 jours pour la formule 1 et 10 jours pour la formule 2.

Particularité
Chaque jour vous êtes pris en charge totalement par l'organisation pour tout ce qui concerne l'hébergement et la nourriture.

ARTICLE 2 :

Conditions d'admission des concurrents
La course est ouverte à toute personne majeure, des deux sexes, de toute nationalité, répondant aux exigences du présent règlement et titulaire du **certificat médical attestant son aptitude à l'épreuve.** L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un concurrent sans avoir à en justifier les raisons.

ARTICLE 3

A) Déroulement de l'épreuve – Programme
Voir le détail du programme dans la dossier course téléchargeable sur le site extreme-runner.fr.

B) Ravitaillements course
Pour le déroulement de chaque étape, vous êtes ravitaillé par l'organisation au départ et à l'arrivée de l'épreuve.

ARTICLE 4 :

Classement Sur le trail et la marche, chaque concurrent s'engage à titre individuel. Le classement de l'épreuve se fera toutes catégories confondues, classement SCRATCH uniquement.

ARTICLE 5 :

Responsabilités
Chaque concurrent participe à l'épreuve en pleine connaissance des risques que le déroulement de la course peut entraîner. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident dû à un mauvais état de santé ou à une initiative personnelle imprudente d'un concurrent. L'organisation ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des concurrents.

ARTICLE 6 :

A) Assistance médicale sur la course
Un médecin sera présent pendant toute la durée de l'épreuve. Il interviendra sur le parcours uniquement en cas d'urgence. **Chaque coureur doit être autonome pour ses soins de pieds sur la course. Donc avoir en permanence dans son sac sa trousse pharmacie.**

ARTICLE 7 :

Abandon
Un concurrent qui abandonne pendant l'épreuve sera autorisé à continuer l'épreuve en catégorie trekking. A l'arrivée il aura un diplôme certifiant le nombre de Km parcourus pendant les 5 jours de courses.

ARTICLE 8 :

Assurances
Tout coureur doit être assuré personnellement pour sa couverture médicale et sa responsabilité civile, son rapatriement et son annulation de course et devra en fournir le justificatif à l'organisation 60 jours avant le départ de la course.

ARTICLE 9 :

Annulation
Les demandes d'annulation devront être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de remboursement demandé de votre part, nous pouvons fournir à votre assureur votre facture d'inscription pour servir et valoir ce que de droit.

ARTICLE 10 :

Inscription
Le montant total de l'inscription est proposé en 2 formules. **Si le solde du voyage n'est pas parvenu 30 jours avant le départ, l'organisation se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.** Merci de bien vouloir cocher vos cases correspondantes.

ARTICLE 11

Equipement
Chaque équipement des coureurs devra être en conformité avec la liste type (matériel, documents administratifs) fournie par l'organisation que vous recevrez **dès que vous aurez retourné votre engagement**. Les vérifications d'usage seront effectuées la veille du départ de course.

ARTICLE 12 :

Pour des raisons de sécurité ou techniques, l'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au déroulement de l'épreuve si nécessaire, sur le lieu et le pays ou se déroulera l'épreuve.

ARTICLE 13 :

Couverture image
Alain Gestin Organisation se réserve tous droits exclusifs d'utilisations des images des coureurs pendant l'événement. Tout support photographique, vidéo ou cinéma réalisé pendant l'épreuve, ne pourra être utilisé par les concurrents, les accompagnateurs ou l'encadrement qu'à des usages privés, sauf autorisation particulière ou accréditation d'Alain GESTIN Organisation.

NOM : .....
Prénom : .....
Date :.....

Lu et approuvé,
Signature

Alain Gestin
Signature